17ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

RAPPORT DU TCHAD

=*=*=^{*}=

DECLARATION DU BENIN

=*=*=*=*=

Monsieur le Président,/

Merci, Madame la Ne - Préndent.

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du

Tochad conduite par MR Roull Lavana Gong, Ministre des droitset la félicite pour sa participation à l'exercice de l'Examen Périodique Universel (EPU).

La délégation du Bénin prend bonne note des nombreux progrès fondament enregistrés par le Tchad depuis son premier passage à l'EPU en 2009 et apprécie à leur juste valeur les meilleures pratiques développées en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme ainsi que les nombreuses réformes engagées sur le plan législatif et institutionnel, en particulier l'adoption de nouveaux codes, les efforts en cours pour rendre conforme la commission hationale des droits de l'Homme aux Principes de Paris, la reconnaissance du statut de l'opposition ainsi que la mise en place d'un nouveau cadre de dialogue etc.

Des avancées substantielles remarquables ont été également enregistrées en ce qui concerne la protection des droits de la femme et de l'enfant.

La délégation du Bénin recommande toutefois au Tchad de :

1- Poursuivre la ratification des textes auxquels il n'est pas encore Partie, afin de rendre conforme sa législation aux normes universellement admises.

2- Prendre les mesures idoines dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de violences exercées à l'égard des femmes.

Enfin, la délégation béninoise invite le Groupe de travail de l'EPU à adopter le rapport sous-examen d'une part, et la Communauté Internationale à appuyer les efforts des autorités tchadiennes dans le cadre d'une meilleure promotion et protection des droits de l'homme d'autre part.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ELoi Laou ROU